



Frank Thélot

Commissaire Priseur Judiciaire

Hôtel des ventes 17 boulevard du Chail - 85200 Fontenay-le-Comte

Tél. : 02 51 69 04 10 – Fax : 02.51.69.84.44

contact@thelot.fr - www.thelot.fr

379 862 659 FR 00024

INVENTAIRE SUITE LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE SAS LES VIVIERS VENDEENS

L'an deux mille vingt-deux,

le 10 vendredi juin,

à la requête judiciaire du *Tribunal de Commerce de La Roche sur Yon*, par décision de M. le Juge GAUDIN YANNIS en vertu d'une ordonnance du 4 mai 2022 et de Maître PELLETIER Nicolas, mandataire judiciaire de la Liquidation Judiciaire Simplifiée de SAS LES VIVIERS VENDEENS, domiciliée 21 ROUTE DE CHAIX 85770 VELLUIRE,

Il va être par nous Maître Frank Thélot, Commissaire-Priseur Judiciaire à la résidence de Fontenay-le-Comte, procédé à l'inventaire et à la prise des éléments d'actifs sis 21 ROUTE DE CHAIX 85770 VELLUIRE

Le responsable de l'entreprise dûment appelé, Madame Catherine VAN-LOO est, au jour de l'inventaire, présent – absent - représenté

Les opérations d'inventaire ont été commencées par la prise de rendez-vous et la demande des documents suivants.

Au jour de l'inventaire Madame Catherine VAN-LOO ne nous a pas fournis les documents suivants demandés ;

Documents non fournis : (Article 80 du décret du 28 décembre 2005 D2005-1677):

- Copie des cartes grises des véhicules
- Tableaux des immobilisations
- Copie des contrats de crédit baux ou de location, somme restant due, montant des loyers
- Liste des stocks en pleine propriété avec quantité, descriptif, prix d'achat HT et par fournisseur
- Liste complète des stocks en réserve de propriété avec les noms, adresses, coordonnées téléphoniques, quantité, descriptif et prix d'achat HT des fournisseurs
- Liste des biens détenus en dépôt, location, crédit-bail avec nom, adresse, coordonnées téléphoniques et numéro de dossier
- Liste des biens gagés, nantis ou placés sous sujétions douanières
- Liste des biens sous réserve de propriété et plus généralement susceptibles d'être revendiqués par des tiers avec leur nom, adresse, coordonnées téléphoniques et numéro de dossier (Ex : véhicule, télésurveillance, distributeur, terminal à cartes bancaires ...)
- Certificat de conformité des machines-outils attestant que le produit est conforme aux règles techniques qui lui sont applicables
- Identité et adresse du propriétaire des locaux

Il va être procédé par le commissaire-priseur judiciaire soussigné, à l'inventaire fidèle et description exacte de tous les actifs corporels incorporels dépendant activement de la Liquidation Judiciaire Simplifiée SAS LES VIVIERS VENDEENS dont s'agit, le tout trouvé dans les lieux où il est actuellement procédé et dans les endroits éventuels qui seront ultérieurement indiqués.

Sur la présentation et déclaration qui y seront faites par Madame Catherine VAN-LOO, lequel averti du serment qu'il aura à prêter en fin du présent inventaire, a promis de déclarer et faire comprendre tout ce qui, à sa connaissance, peut dépendre activement de la procédure dont il s'agit.

La prise des objets susceptibles d'estimation sera faite concomitamment par le commissaire-priseur judiciaire soussigné, lequel a promis de faire cette prise à sa juste valeur.

VEHICULE

1.

Au domicile de Madame Van-Loo :

Véhicule MERCEDES VITO 2.2 CDI immatriculé CL-603-ZL, carte grise OUVRARD , barrée avec mention, vendue le 27/04/2020 et défaut de changement de carte grise, mais déclaré actif par la gérante, type 109 CDI 32/27, ctte, fourgon, go, 7cv, 307657 km avec attache remorque.

PV : 1T740

PTAC : 2T770

PTRA : 4T770

Estimation donnée pour un véhicule roulant et satisfaisant les normes de contrôle en vigueur pour circuler.



Frank Thélot

Commissaire Priseur Judiciaire



Hôtel des ventes 17 boulevard du Chail - 85200 Fontenay-le-Comte

Tél. : 02 51 69 04 10 – Fax : 02.51.69.84.44

contact@thelot.fr - www.thelot.fr

379 862 659 FR 00024

SAS LES VIVIERS VENDEENS

RECAPITULATIF

Ce fait, ne se trouvant plus rien à comprendre au présent inventaire, il est demeuré clos et arrêté à la réquisition des parties, après avoir été affirmé sincère et véritable.

Tout le contenu après inventaire est demeuré en la garde et possession de Madame Catherine VAN-LOO qui le reconnaît à charge pour lui d'en faire la représentation, quand et à qui il appartiendra, et qui nous déclare par le présent serment avoir déclaré l'ensemble des actifs mobiliers de la présente procédure.

Et sous toutes nouvelles réserves, ne trouvant plus rien à comprendre dans ledit inventaire nous l'avons déclaré clos et terminé pour servir à qui de droit.

Maître Frank Thélot.